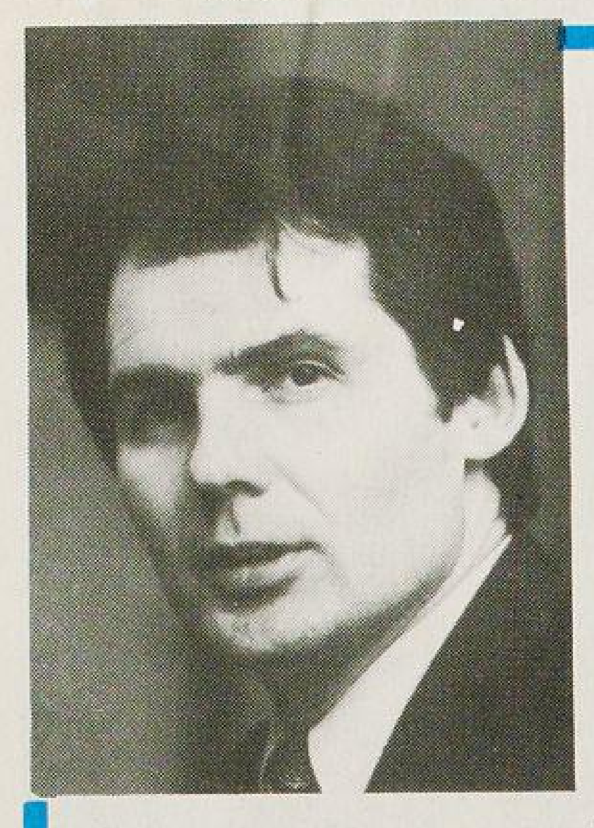


JACQUES MELLICK

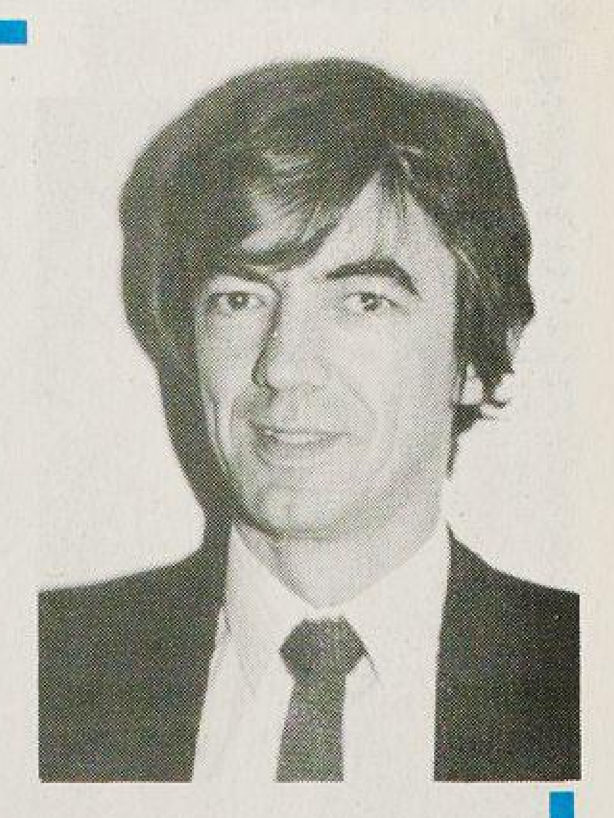
DEPUTE

Conseiller Général

MAIRE DE BETHUNE

CLAUDE GALAMETZ

Suppléant



Madame, Mademoiselle, Monsieur

En mars 1978, 18 590 suffrages s'étaient portés sur nous. Le 14 juin 1981, ce sont 24 362 électeurs qui ont manifesté leur volonté de changement.

La voix de la raison et de la foi dans l'avenir a été entendue dans la 9ème circonscription : la confiance m'a été largement renouvelée et l'élan qui a été donné pourra être demain poursuivi.

Notre **région d'Auchel - Béthune - Lillers - Saint-Venant** a retrouvé sa voix et partout où se prennent les décisions, elle était déjà entendue.

Aujourd'hui avec François **MITTERRAND** notre Président de la République et mon ami personnel Pierre **MAUROY,** notre Premier Ministre, nous disposerons de moyens renforcés.

Le problème de **l'emploi** est votre premier souci, il est le nôtre et nous entendons relancer l'activité industrielle, artisanale et commerciale, sauvegarder l'exploitation familiale agricole.

Nous devons développer les **équipements sociaux** et assurer la tranquillité et la sécurité des femmes et des hommes de notre pays.

Dans la **majorité,** enfin notre région d'Auchel - Béthune - Lillers - Saint-Venant va retrouver sa juste part du développement national.

Des millions de Français ont rejoint le grand mouvement engagé chez nous depuis trois ans, et exprimé à l'échelle du pays le 10 mai avec François MITTERRAND, pour une France plus juste, plus solidaire, plus libre.

Notre région n'a pas le droit de manquer l'un de ces rendez-vous que l'histoire donne à la France une ou deux fois par siècle. Nous sommes aujourd'hui à ce rendez-vous.

La population de la région d'Auchel - Béthune - Lillers - Saint-Venant est présente.

La solidarité peut jouer pleinement en notre faveur : il est pour cela **indispensable que je dispose de la confiance du plus grand nombre.**

Je sais pouvoir compter sur vous comme vous pouvez compter sur moi -

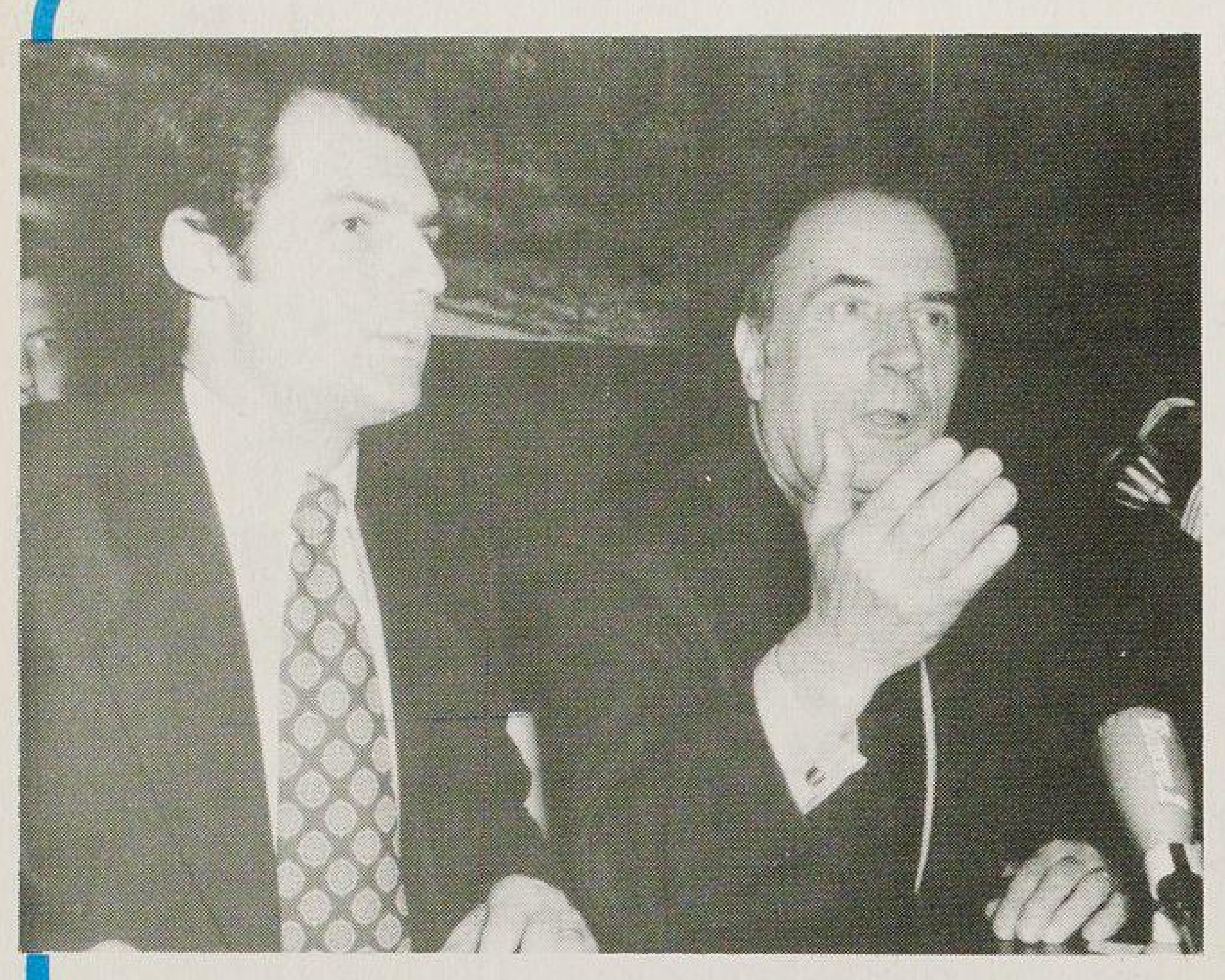
votre député

Jacques Mellick

POUR L'UNION ET LE RASSEMBLEMENT

Parti socialiste - Radicaux de gauche
Démocrates de Progrès

Ils tiennent leurs engagements





DEPUIS LE 10 MAI,

— **Un progrès social :** Les revalorisations du S.M.I.C. de 10 %, des allocations familiales de 25 %, des allocations logement de 50 % en deux étapes : 25 % en juillet et 25 % en décembre, du minimum vieillesse de 20 % et des allocations pour les handicapés de 20 % ont été décidées.

— **Des emplois :**

- Création de 55 000 emplois pour l'Etat et pour les collectivités publiques ;
- Relance des entreprises de bâtiment avec les mesures d'aide au logement social ;
- Aides diverses aux emplois qui seront créés par les entreprises ;
- Aides à l'emploi des jeunes.

Dès à présent, **la relance des activités économiques, industrielles et agricoles** (prêts bonifiés pour les petites et moyennes entreprises ; doublement en deux ans de la dotation d'installation pour les jeunes agriculteurs relevée de 20 % immédiatement, revalorisation des retraites agricoles et des pensions d'invalidité...)

AVEC LES 14 ET 21 JUIN,

Tous les engagements seront tenus
Autour de **François MITTERRAND** et de **Pierre MAUROY,**
Une **majorité** est maintenant assurée.

NOTRE REGION D'AUCHEL - BETHUNE - LILLERS - SAINT-VENANT EN FAIT PARTIE.

Pour la France, pour la région d'Auchel - Béthune Lillers - Saint-Venant, pour le changement dans l'union et le rassemblement

VOTEZ JACQUES MELLICK
CLAUDE GALAMETZ